

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2023**

Le **27 Juin 2023**, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 19 Juin 2023, s'est réuni à la Mairie d'Echiré, sous la présidence de Madame Nathalie LALLEMAND, Vice-présidente déléguée du CCAS.

**Présents** : Nathalie LALLEMAND, Mathieu BÉRARD, Jacqueline GATTEPAILLE, Annie AUGER, Martine CANTET, Claudine CHAUSSADE.

**Absentes excusées** : Sylvie AULIVIER (donne pouvoir à Nathalie LALLEMAND), Julie MÉNARD (donne pouvoir à Mathieu BÉNARD), Marie-Claire RAIMOND (donne pouvoir à Annie AUGER).

**Absents** : Mathieu POUGNAND, Claudine MASSÉ.

**Secrétaire de séance** : Martine CANTET.

Le quorum étant atteint, la Vice-présidente déléguée du CCAS déclare la séance ouverte à 18h30.

### **1-Compte rendu du 30 Mai 2023**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **1-Aide financière d'urgence**

La Vice-présidente informe l'assemblée de la situation financière difficile d'une administrée,

Une aide financière a été sollicitée.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, se prononce favorablement pour l'attribution d'un secours exceptionnel de 50,00 € (cinquante euros) destinés à l'achat de denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien ménager.

Cette aide est attribuée sous forme d'un bon alimentaires de 50,00 € (cinquante euros), à faire valoir auprès du magasin SUPER U à Echiré.

La facture correspondante sera mandatée au chapitre 65 du budget CCAS.

*Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.*

#### **2-Aide financière d'urgence**

La Vice-présidente informe l'assemblée de la situation financière difficile d'un administré.

Une aide financière a été sollicitée.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, se prononce favorablement pour l'attribution d'un secours exceptionnel de 30,00 € (trente euros) destinés à l'achat de denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien ménager.

Cette aide est attribuée sous forme d'un bon alimentaires de 30,00 € (trente euros), à faire valoir auprès du magasin SUPER U à Echiré.

La facture correspondante sera mandatée au chapitre 65 du budget CCAS.

*Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.*

### 3-Décision modificative n°2

Sur proposition de la Vice-présidente déléguée,

Un ajustement des crédits budgétaires en rapport avec les crédits consommés de l'année est nécessaire pour financer les dépenses liées au vide-greniers qui s'est tenu le 7 Mai 2023. Les crédits prévus au budget primitif 2023 sont insuffisants.

Il est demandé au Conseil d'Administration du CCAS d'adopter la décision modificative n°2 telle que présentée :

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Compte	Désignation	Montant	Compte	Désignation	Montant
011	<b>Charges à caractère général</b>				
6232	Fêtes et cérémonies	200,00 €			
65	<b>Autres charges de gestion</b>				
65111	Aides	-200,00 €			
	<b>TOTAUX</b>	<b>0,00 €</b>			

*Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.*

### 4-Acceptation de dons

La Vice-présidente déléguée informe l'assemblée que des dons de montants respectifs de 1 684,76 € et 9 € ont été effectués au profit du Centre Communal d'Action Sociale d'Échiré.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'accepter les dons susvisés pour un montant total de 1 693,76 € et de l'imputer à l'article 756 du budget C.C.A.S. 2023.

*Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.*

## 5-Demande de subvention

La Vice-présidente déléguée présente à l'Assemblée la demande de subvention faite par le Secours populaire.

Il est demandé au Conseil d'Administration du C.C.A.S. de verser une subvention au profit de l'association du Secours populaire.

*Le Conseil d'Administration après avoir délibéré ne souhaite pas accorder de subvention à l'association du Secours populaire dans la mesure où celle-ci dispose à titre gracieux d'un local communal au sein de la Maison de la solidarité.*

*Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.*

## 6- Suivi et compte rendu des dossiers en cours

### Astreinte pendant l'absence de la Vice-présidente pour congés d'été du 1<sup>er</sup> au 17 août 2023 :

La vice-présidente présente l'objet de cette astreinte, à savoir, l'éventualité de recevoir un administré ou enregistrer une demande d'aide, ou bien encore de mettre en œuvre l'accompagnement réglementaire en situation de plan canicule activé par la Préfecture.

Jacqueline Gattepaille propose sa disponibilité pour ce créneau de date, accompagnée éventuellement de Annie Auger, Martine Cantet et Claudine Chaussade.

### Remplacement d'un membre du conseil d'administration :

Par courrier du 4 Avril 2023, Madame Jeanne GOURMAUD, membre non élu du CCAS représentante des personnes retraitées et âgées a présenté sa démission.

Les démarches afin de procéder à son remplacement sont en cours.

### Situation d'un administré :

La Vice-présidente du CCAS informe l'assemblée du suivi de l'accompagnement d'un administré échiréen dont la situation médico-sociale est très dégradée. L'assistante sociale a informé de la prolongation du séjour de l'administré dans un institut médicalisé. La mise en place d'une mesure de sauvegarde de justice a été obtenue et la nomination d'un curateur en charge des comptes et du paiement des factures a eu lieu. Une réflexion est en cours concernant la fin d'hospitalisation du concerné dans la mesure où son domicile est insalubre et sa capacité d'autonomie restreinte. L'assistante sociale met en œuvre des recherches d'hébergement en EHPAD. La problématique des deux chiens de l'administré a été réglée par l'adoption de ceux-ci par un couple d'une autre commune.

### Accueil d'une femme dans le logement d'urgence :

A la demande d'une commune voisine, une femme a été hébergée en logement d'urgence du 6 au 30 juin 2023. Un logement social devrait lui être prochainement attribué.

### Accompagnement d'une personne sans domicile fixe :

La Vice-présidente a reçu le 15 juin dernier une personne après le signalement par des administrés que cette dernière vivait dans sa voiture sur un parking de la commune. La personne avait déjà été reçue en septembre 2022. Depuis, elle s'était déplacée dans le département à la recherche de logement d'urgence. Une demande de logement social est en cours. Un bon alimentaire lui a été remis ainsi que du matériel de camping neuf avec l'indication de plusieurs campings communaux. La personne est domiciliée dans une Mairie du nord du département.

Endettement et précarité d'une administré :

La Vice-présidente informe de la situation de cette administrée. Une mise sous tutelle devrait être envisagée. Sa famille a été contactée et va reprendre son accompagnement médico-social.

Mise à disposition de logement :

Une prolongation de mise à disposition est en cours face à la difficulté pour cette famille de 6 personnes de trouver un logement.

DONNEZ PRENEZ – octobre 2023 :

Dans le cadre de la semaine du développement durable, qui a lieu début octobre 2023, une action dite « DONNEZ PRENEZ » est programmée, ayant pour objet la réutilisation d'objets en bon état. Elle consiste à un recueil de dons d'équipements domestiques ou d'objets en bon état au cours de deux après-midis en séances de « DONNEZ », et une mise à disposition gratuite de ces dons lors de la séance de « PRENEZ ».

Des bénévoles ont été sollicités pour la mise en œuvre de ce projet. Le CCAS n'est pas resté indifférent à ce projet qui peut permettre à des personnes dans le besoin de bénéficier de matériel en bon état gratuitement. 3 membres du CCAS et leurs conjoints ont répondu présents.

Projection d'un film :

Une proposition de projection du film « Un jour, tu vieilliras » sur le vieillissement réalisé par le CCAS d'Orléans a été reçue en Mairie le 4 avril 2023. L'ensemble des membres du CCAS sont favorables à ce projet. Le projet a été présenté aux CCAS de Saint-Gelais et Saint-Maxire qui sont intéressés. Le CCAS d'Orléans réalisateur du film sera contacté pour une présentation du film en public fin octobre 2023.

Programmation du goûter des aînés 2024 :

En l'absence de plusieurs membres du conseil d'administration, la proposition sera renouvelée lors du prochain conseil d'administration. L'animation par un groupe musical d'Echiré a été proposée.

Famille de réfugiés afghans :

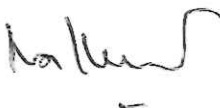
Le dernier enfant de la famille né prématurément est arrivé à son domicile le 16 mai à l'âge de 3 mois et un jour après une longue hospitalisation au CHU de Poitiers. Le suivi de la famille se poursuit.

Le prochain conseil d'administration proposé : le **Mardi 12 septembre 2023 à 18h30.**

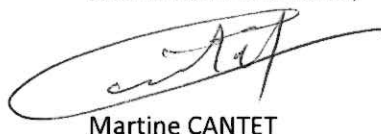
*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.*

La Vice-présidente déléguée du CCAS,

Nathalie LALLEMAND



La secrétaire de séance,



Martine CANTET